



PROCÈS - V E R B A L
de l'assemblée paroissiale
du jeudi 19 avril 2012, à 20 heures,
dans la salle paroissiale, à Morat

Présents:

Présidence	Suso Bühlmann, président de la Paroisse
Procès-verbal	Carola Graf, administratrice
Personnes présentes	33 selon liste des présents
Ayant droit	28 personnes
Non ayant droit	5 personnes

I Introduction aux débats

A Salutations

Le président salue tout d'abord le vice-président sortant de Caritas Fribourg, M. Hans Schreiber et le curé Thomas Perler, ainsi que les membres de l'assemblée et indique les personnes qui ne pourront pas être présentes ce soir. Il passe ensuite la parole à M. le curé Thomas Perler pour la prière. L'assemblée se déroule en allemand et en français.

B Convocation

Conformément à l'article 12 du règlement des paroisses du 1^{er} février 2003 (RP), l'assemblée a été convoquée :

- dans le bulletin de paroisse numéro 4 d'avril 2012,
- par affichage,
- sur le site Internet de la paroisse, www.pfarrei-murten.ch et
- dans la feuille officielle du canton de Fribourg, numéro 12, le 13 mars 2012.

C Ordre du jour

- 1 Procès-verbal de l'assemblée budgétaire du 24 novembre 2011
- 2 Comptes annuels 2011
- 3 Rapports annuels
- 4 Informations
 - a) concernant la rénovation de la salle paroissiale
 - b) concernant le 125^e anniversaire de consécration de l'église Saint-Maurice à Morat
- 5 Divers

Discussion, remarques

Aucune.

Proposition

Aucune.

Le président déclare l'assemblée ouverte.

D Scrutateurs et bureau de vote

Le président désigne Mmes Elsbeth Fiedler et Eliane Joller comme scrutatrices. Celles-ci connaissent les rangs qu'elles doivent décompter et les personnes présentes qui n'ont pas droit de vote en matière paroissiale.

II Débats

1. Procès-verbal de l'assemblée budgétaire du 24 novembre 2011

Le procès-verbal ayant été mis à la disposition des paroissiens pour consultation, conformément à l'article 24, paragraphe 2, lettre c du RP, il n'est plus lu.

Discussion, remarques

Aucune.

Proposition

Le président propose à l'assemblée d'accepter le procès-verbal (du 24.11.2011) tel que présenté.



Décision

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité. Le président adresse des remerciements à la rédactrice et à M. Charles Albert Egger pour sa traduction en français.

2. Comptes annuels 2011

Le président donne la parole au conseiller de paroisse Peter Huber qui explique les comptes 2011. Outre des explications¹ relatives aux comptes 2011² qui sont disponibles par écrit, le conseiller de paroisse Huber commente les valeurs les plus importantes, au moyen d'une présentation³.

Vu les mesures d'assainissement nécessaires pour les prochaines années, le conseil de paroisse a prévu d'alimenter le fonds immobilier d'un montant de 60'000.00 francs tiré du bénéfice annuel. Le président adresse remerciements à M. Charles Albert Egger pour sa traduction en français du commentaire des comptes annuels.

Discussion, remarques

Aucune.

Rapport des réviseurs

M. Hans Zürcher donne lecture, en allemand et en français, du rapport des réviseurs⁴.

Proposition

Le président demande à l'assemblée d'accepter la proposition d'approuver les comptes annuels 2011, avec l'utilisation du bénéfice pour un montant de 60'000.00 francs, tels qu'ils ont été présentés et commentés.

Décision

L'assemblée approuve la proposition à l'unanimité. Les conseillers présents se sont abstenus (selon l'art. 19, al. 2 du RP).

Le président remercie à la fois l'administratrice Carola Graf pour sa conduite très compétente des comptes et pour la confiance qui peut lui être accordée, et également la commission des finances pour son rapport et son engagement toujours autant professionnel.

3. Rapports annuels

M. le curé Thomas Perler présente le rapport de l'équipe pastorale alémanique⁵.

Mme Marianne Crausaz lit le rapport des francophones⁶.

Le président Suso Bühlmann informe sur les activités du conseil de paroisse.⁷

Discussion, remarques

Aucune.

4. Informations

a) concernant la rénovation de la salle paroissiale

La parole est donnée à M. le conseiller paroissial Fiedler, responsable des bâtiments et du mobilier ; celui-ci informe que, depuis l'approbation du crédit de construction, M. Fiedler et le président de paroisse M. Bühlmann, se sont entretenus, à diverses reprises, avec le bureau d'architectes Imoberdorf/Dürig mandatés pour ce projet. Il va de soi que le cadre budgétaire sera respecté. Le projet comprend l'installation d'un lift et d'une séparation acoustique de la salle afin d'obtenir deux parties distinctes en optimisant une meilleure utilisation de celles-ci. Il est également question de transformer la cuisine afin de la moderniser. La capacité de la nouvelle salle et de la cuisine attenante est prévue pour environ 80 personnes et deux passe-plats entre salles et cuisine devraient être installés. L'attribution du travail est prévue pour la mi - mai et les travaux débiteront en juillet 2012, au début des vacances scolaires.

¹ Partie intégrante du pv

² Partie intégrante du pv

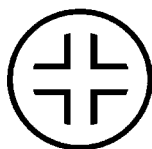
³ Partie intégrante du pv

⁴ Partie intégrante du pv

⁵ Partie intégrante du pv

⁶ Partie intégrante du pv

⁷ Partie intégrante du pv



Le conseiller de paroisse Fiedler mentionne rapidement les travaux de rénovation en cours de la façade de l'église de Chiètres ; il rassure les paroissiens que les travaux seront terminés pour la première communion.

b) concernant le 125^e anniversaire de la consécration de l'église Saint-Maurice à Morat

Le président se réjouit de donner des informations relatives au jubilé du 125^e anniversaire de la consécration. Le bulletin de la Paroisse de Morat donnera régulièrement des informations. Selon la devise de ce jubilé « modeste, mais brillant », le déroulement de la fête aura lieu de la manière suivante : Le 30 août 2012, date du jubilé, le curé Thomas Perler célébrera une messe bilingue d'action de grâce. Le vendredi 31 août aura lieu la traditionnelle fête des collaborateurs et de la paroisse, sur la place de rencontre devant l'église. Enfin, le 1^{er} septembre, il sera donné la possibilité à chaque paroissienne et paroissien de mieux connaître notre église car des visites de celle-ci par une personne spécialisée et fort compétente auront lieu. Le point le plus fort de ces manifestations aura toutefois lieu le dimanche 2 septembre 2012 par une messe festive. Cette messe sera suivie d'un apéritif « bien garni » afin de clôturer de manière festive ce jubilé. En outre, une brochure commémorative est en préparation Le président invite toutes les personnes présentes à prendre bonne note des dates afin de les inscrire dans leur agenda.

5. Divers

L'an prochain se termine l'actuelle période législative. En mars 2013, le vote ordinaire sur le renouvellement de l'ensemble du conseil paroissial devra avoir lieu. Il se peut fort bien qu'une partie seulement des membres actuellement en fonction accepte de renouveler leur candidature. Le président de la paroisse invite toutes et tous à présenter, dès que possible, d'éventuelles candidatures, au conseil de paroisse.

Au nom du comité d'organisation des soupes de carême, Madeleine Zürcher informe le conseil de paroisse du problème posé lors de tels moments : les dames qui viennent aider n'ont en effet pas assez de force pour transporter les tables, beaucoup trop lourdes pour elles. Le président en prend note et trouvera avec le conseil des solutions. Il remercie Madeleine Zürcher et toutes les personnes de son groupe pour leur énorme travail, depuis tant d'années.

Le curé Thomas Perler remercie lui aussi de tout son coeur toutes les personnes qui s'engagent au sein de notre paroisse.

Comme personne d'autre ne demande la parole, le président fait sien les remerciements du curé et conclut la séance avec indication de la date de la prochaine assemblée qui aura probablement lieu le 22 novembre 2012. L'assemblée se termine donc à 21h30 et le président remercie une dernière fois les personnes présentes pour leur intérêt en les invitant au verre de l'amitié.

Morat, le 19 avril 2012

Le président
sig. Suso Bühlmann

La secrétaire du procès-verbal
sig. Carola Graf